

NO TAV / ZAD
ENTRETIENS



Mario, le barbier de Bussoleno



N°1
Juillet 2015



MARIO LE BARBIER DE BUSSOLENO

Entretien réalisé

le 14 avril 2015 au bar de Bussoleno

Au début de l'été 2011, le projet du TAV (TGV) Lyon-Turin reprend de la vigueur dans la vallée de Susa. Le percement d'un tunnel d'exploration doit commencer au-dessous du petit village de Chiomonte, à la Maddalena, une zone archéologique de première importance. Mais depuis que ce projet de tracé a émergé, à chaque fois que des travaux sont prévus, le mouvement No TAV occupe préventivement les espaces où ils doivent être réalisés, en interdisant ainsi l'accès à la police et aux machines. C'est ce qui se produit encore une fois en mai 2011. Derrière d'immenses barricades, les No TAV tiennent ce bout de vallée et fondent la « libre république de la Maddalena ». Une commune, une ZAD, qui durera 35 jours. Le 27 juin, en noyant la vallée sous les gaz lacrymogènes, les carabinieri finissent par reprendre le site. Ils y bâtissent en urgence un fortin, fait de murs, de barbelés, d'une série d'infrastructures militaires reliées à l'autoroute, dans lequel ils se barricadent.

Une semaine plus tard, le mouvement appelle à une grande manifestation pour tenter de reprendre la zone. Le 3 juillet, 70.000 personnes réparties en trois cortèges encerclent le fortin, coupent les grilles et tentent toute la journée de faire déguerpir les policiers. Mais, à la nuit tombée, le fort est toujours debout. En janvier 2012, dans toute l'Italie, une quarantaine de No TAV sont raflés et inculpés pour des faits relatifs à ces deux journées du 27 juin et du 3 juillet. Trois ans plus tard, en janvier 2015, les condamnations tombent pour 47 des 53 inculpés. Plus de 140 années de prison cumulées, des amendes et des dommages et intérêts délirants à payer aux policiers et au gouvernement. Si les peines de prison sont suspendues jusqu'à l'appel du jugement, un paiement provisionnel de 140.000 euros est en revanche exigé sur le champ sous peine de saisies. Cette somme est répartie entre groupes de plusieurs inculpés, condamnés à payer « solidairement ». Par exemple, un groupe de dix personnes a été condamné à payer 60.000 euros, si certains ne peuvent payer ou n'ont pas de biens, la totalité de la somme devra être réglée par ceux qui le peuvent, que ce soit directement ou par saisie de salaire ou de propriété. Mario, 62 ans, barbier à Bussoleno, fait partie des 47 inculpés.

Que s'est-il passé le trois juillet ?

Moi j'étais en Clarea¹, le cortège était pacifique, normal. Ils ont commencé à tirer des lacrymogènes, et ça m'a enragé de sentir cette fumée qui me piquait les yeux et me faisait pleurer. De temps en temps, j'ai ramassé quelques pierres et je les ai jetées vers les policiers. C'est comme ça, ça ne se discute pas, je n'en ai pas honte, on pourrait dire que j'en suis presque fier, parce qu'après tous les gaz qu'ils ont envoyés, toi, la seule chose que tu as envie de faire, c'est de prendre n'importe quoi et de le jeter vers eux.

Tu t'attendais à être arrêté le 26 janvier 2012 ?

Un samedi en novembre 2011, un homme entre dans ma boutique et me demande : « vous pouvez me faire la barbe ? » Je lui réponds : « si vous avez des sous, oui ! » Je lui fais cette plaisanterie et il s'assoit. Trois ou quatre minutes plus tard, deux types à la mine patibulaire et une jolie jeune fille blonde entrent en présentant des cartes « police d'État ». Ils se tournent vers ce monsieur en lui demandant ses papiers. Il a été un peu hésitant puis il s'est levé et a été les chercher dans sa veste sur le porte-manteau. Ils l'ont contrôlé, puis ils nous ont tous demandé nos papiers, à moi et à mes clients. Ils sont restés un bon moment comme ça dans ma boutique pour nous identifier. À la fin, ils ont emmené ce type. Lui il protestait : « mais je devais me faire faire la barbe », alors j'ai pensé en moi-même :

1 - La Clarea est un affluent de la Dora. Un des accès au chantier de la Maddalena se fait en traversant le val Clarea.

« maintenant c'est eux qui vont te la faire ou tu te la feras toi-même... » Mais la barbe, c'était à moi qu'ils étaient en train de la faire. Parce qu'en fait ils sont venus là-dedans juste pour m'identifier moi, le client était en fait un policier, mais ça je ne l'ai su que plus tard, le 26, quand ils m'ont arrêté. Sur mon dossier il est écrit : « identifié le 8 ou 9 novembre – je ne sais plus – dans son salon de coiffure au 19 de la rue Traforo » avec la photographie de ma carte d'identité. Quand ils m'ont arrêté, je leur ai dit : « sûr, je devais vous faire la barbe, mais c'est vous qui me l'avez faite et à rebrousse-poil, vous êtes vraiment des petits bâtards ». Et ils se sont mis à rire. Mais en fait, s'ils étaient venus dans mon salon et m'avaient dit



J'ai changé mon enseigne parce qu'un jour, en plaisantant quelqu'un m'a dit qu'il me la décrocherait parce qu'elle était bleue et blanche – de la couleur de la police – alors je l'ai décrochée moi-même et je vais en mettre une rouge et blanche, couleur No TAV !

« papiers », comment j'aurais fait pour leur dire non ? Il n'y avait pas besoin de faire toute cette mise en scène, toute cette comédie napolitaine. Les flics italiens ils sont vraiment fous pour faire ce genre de choses !

Comment se sont passées les perquisitions et l'arrestation ?

Ils sont arrivés à 5h30 du matin, en groupe. J'étais en train de dormir, ma femme regarde au balcon et voit deux policiers en uniforme, elle dit : « il y a la police, il est arrivé quelque chose aux garçons ! » Effrayée, elle court dans leurs chambres et voit qu'ils y sont tous les trois. J'ai pensé : « mieux vaut un sale procès qu'un bel enterrement ! » Même s'ils ont fait une connerie, ils sont là. J'ai commencé à être un peu plus tranquille. « Tranquille » entre guillemets, parce que quand tu vois les flics chez toi tu ne peux pas être tranquille. Alors on descend, on ouvre le portillon et eux ils se jettent à l'intérieur. Ils m'ont dit que c'était une garde à vue et moi j'étais toujours persuadé que c'était pour un de mes fils. Je me suis dit : « ils me l'emmènent en taule, ces bâtards ». Écrivez-le, j'en ai rien à foutre : « ces bâtard me l'emmènent ». Quand j'ai compris, un moment plus tard, pas tout de suite, que c'était pour moi, j'ai eu l'impression que je digérais le gros poids que j'avais sur l'estomac. Ce n'est pas que j'étais content d'y aller, mais entre lui et moi je préférais que ce soit moi. Pendant la perquisition, les policiers se sont bien comportés, je ne peux rien dire. Quand ils ont commencé à fouiller, je leur ai demandé : « mais

qu'est-ce que vous cherchez ? » Ils étaient calmes, hein, ils ne jetaient pas tout par terre, ils étaient tranquilles. Je recommence : « mais qu'est-ce que vous cherchez ? De la drogue, de la fausse monnaie ? Dites-moi, et ce que vous cherchez, moi je vous le donne si je l'ai. » Enfin ils m'ont dit : « un pantalon gris, un tee-shirt noir, un foulard noir, une casquette avec écrit Becks et un sac à dos beige. » Alors j'ai dit : « si c'est ça vos problèmes, venez, je vous les donne », et ils ont arrêté de perquisitionner. Puis ils ont voulu m'emmener, mais je leur ai dit :

— Écoutez les gars, je dois donner à manger aux poules et aux canards, venez vous aussi vu que vous devez contrôler partout, venez.

— Ce n'est pas possible.

— Dans ce cas, je déclarerai après que vous m'avez empêché de donner à manger à mes canards et qu'ils sont morts de faim.

Voyant qu'ils étaient hésitants, je rajoute : « il y a un entrepôt dessous, il se pourrait que quelque chose y soit caché et pendant que vous perquisitionnez, moi je donne à manger à mes petits canards. » Et finalement ils sont venus avec moi avant de m'emmener.

Qu'est ce qui s'est passé à Bussoleno pendant ce temps-là ?

Quand ils m'ont arrêté, les No TAV et les habitants de la vallée ont fait une marche aux flambeaux qui partait de ma boutique, et ils ont demandé à tous les commerçants de Bussoleno de garder les lumières et

les enseignes allumées même si les boutiques étaient fermées. Il n'y a que deux commerces qui ne l'ont pas fait, sur une centaine, parce qu'ici à Bussoleno tout le monde m'adore !



La photo du salut aux journalistes : *Quand la voiture de la police est arrivée dans la cour de la prison, le flic à côté de moi a appuyé derrière ma tête pour me cacher en me disant qu'il y avait des journalistes qui voulaient me prendre en photo, mais moi je ne voulais pas me cacher, j'ai fait coucou aux journalistes en disant aux flics : « mais moi j'ai pas honte, c'est vous qui devriez avoir honte, pas moi ! »*

Comment s'est passé ton passage en prison ?

Quand on² est arrivés dans la prison, tous les autres prisonniers nous ont traités comme des dieux, ils voulaient tous savoir ce qui nous était arrivé. C'était vraiment une solidarité... incroyable. On a été arrêtés le jeudi matin et on y est entrés le jeudi soir après toutes les formalités bureaucratiques. Et comment

2 - Plusieurs No TAV entrent ce jour-là en prison. Mario est en cellule avec l'un d'eux.

dire... pour avoir une bouteille d'eau normale, pas celle du robinet de la prison, normalement tu dois attendre le mercredi suivant, parce que tu ne peux commander à manger et à boire que le mardi et le jeudi, donc comme on était rentrés le jeudi soir, on ne pouvait rien avoir. Mais tous les autres détenus nous ont apporté immédiatement des assiettes, à boire, des cigarettes, etc. Je ne sais pas comment expliquer ça, on semblait être des héros pour eux là-dedans. Un soir, il y avait ce gars qui s'appelait Giovanni, il portait les repas. Il arrive et il nous dit : « tagliatelles, champignons et crème fraîche ». Quand je me suis approché pour les prendre, c'était un truc tout collé, dégoûtant. Alors on n'a rien pris. Ensuite il y avait du poulet rôti, mais c'était une parodie, un truc dégoûtant. Je lui ai fait : « non, non, je te remercie, ils nous ont déjà apporté des fruits à volonté et du pain – qui était bon parce qu'ils le faisaient à l'intérieur de la taule – ça va comme ça. » Il nous dit : « les gars, vous ne pouvez pas rester sans manger comme ça. » Après un moment il revient avec deux paquets de jambon cru, je ne sais pas où ils les avaient récupérés, quatre fenouils, et une vingtaine de friandises et il nous fait : « les gars, mangez au moins ça ! » C'était incroyable ! Le dimanche soir, ils ne donnent pas à manger, alors à la promenade il y en a un qui vient me voir et me dit : « vous savez que ce soir ils ne donnent pas à manger ? Moi je cuisine pour vous. » On a accepté puis il y a deux autres gars qui nous ont dit eux aussi de venir dans leur cellule pendant l'heure de socialisation : « vous venez manger là car vu que vous n'avez pas la

télévision, vous avez une heure de plus hors de la cellule », j'ai dit « ok », mais j'ai oublié qu'il y avait cet autre gars qui avait aussi cuisiné pour nous. Alors il nous a appelés, sachant qu'on était dans la cellule d'à côté : « vous mangez avec moi ou je vous l'apporte dans la cellule ? » Je lui fais : « non, on mange là ». Des assiettes très belles, bien cuisinées, apportées à domicile, on les a divisées en quatre, puis on a encore mangé les pâtes que ceux de la cellule avaient déjà mis sur le feu avec de l'huile, des biscottes, des poivrons. C'était magique !

Un jour, un des plus vieux de la prison m'a dit : « tu pourrais me couper un peu les cheveux ? » « Si je peux ! » Et il est venu avec une tondeuse électrique, et des ciseaux pour couper le papier, sans pointes. Je lui ai fait : « mais Dante, comment je fais moi ? » « Fais ce que tu peux ! » Alors je l'ai fait avec la tondeuse, je lui ai coupé les cheveux et lui il regardait le miroir et il disait « bravo Mario ! » Il a été très gentil. Certains gars que j'ai rencontrés là-dedans, je les fréquente encore aujourd'hui, il y en a un qui tient un bar à Turin, de temps en temps je vais le voir.

Et tu peux raconter ta sortie ?

Ils m'ont pris le jeudi 26 et m'ont fait sortir le lundi 30 vers sept heures du soir. C'était le jour où j'avais eu l'interrogatoire avec le procureur. Pour faire court, ces petits bâtards-là ont confirmé mon arrestation. Alors j'ai dit à mon avocat : « demandez à ma femme de m'envoyer 100 euros, de me porter une veste pour le

froid, etc. ». Il m'a fait : « reste tranquille, je te ferai sortir ce soir ». Quand ils m'ont emmené, j'avais dit à ma femme : « je reviens dans vingt jours ». J'avais décidé : ils me feront faire vingt jours, c'était mon idée. Donc le lundi soir on était en promenade avec un collègue, et lui aussi avait l'espoir de pouvoir sortir, on marchait en avant, en arrière. Et à un moment on voit un policier qui arrive de l'autre côté des barreaux et qui me dit : « Nucera ! Arrestation domiciliaire, prépare-toi ». Et je suis resté comme deux ronds de flan, j'étais convaincu qu'ils ne me feraient pas sortir. Alors je commence à laisser mes compagnons de cellule, mais je te jure que ça me plaisait pas parce qu'on était... Ce détenu et moi, on espérait tous les deux sortir, alors j'ai commencé à saluer les uns et les autres, à un moment on entend crier : « Nucera, tu veux sortir ou rester là ? », et je réponds : « vous m'avez emmené ici, vous m'avez fait rencontrer plein d'amis et maintenant vous voulez me chasser dehors sans que je les salue ! Si vous voulez fermer les cellules, fermez-les, je resterai encore une nuit ici, mais je dois tous les saluer avant de m'en aller. » J'ai fait tout le tour en embrassant tout le monde : « je suis barbier à Bussoleno, venez me voir, etc. ». Et puis ils m'ont emmené dehors. Il y avait mon fils et l'avocat qui m'attendaient.

Pendant ma détention, ma boutique, elle a été tout le temps ouverte, c'était des personnes qui étaient solidaires avec moi. Etnomia³ a trouvé des gens qui se

3 - Association regroupant des entrepreneurs et artisans No TAV de la Val Susa.

sont proposés pour travailler à ma place – parce que quand je suis sorti j'étais en arrestation domiciliaire et je ne pouvais toujours pas aller à la boutique, je devais rester à la maison – des coiffeuses, deux filles de la vallée, une de Almese, une de Borgone, et mon ancien chef, celui qui m'a appris le métier et qui est maintenant à la retraite, il a dit : « pour Mario, je retourne au travail ». La domiciliaire, et le soir à la boutique, tous ceux qui ont pu venir m'attendaient pour faire la fête, c'était vraiment très beau.



De Luca m'a envoyé un cadre à la boutique, je vous le ferai voir tout à l'heure, il faut le voir parce que quand ma sentence est tombée, il est devenu célèbre, tous les journalistes sont venus le photographier, j'ai aussi une photo avec lui. La première phrase de ce cadre est devenue célèbre : « j'entre dans la boutique de Mario le barbier avec mes quelques cheveux... »

Il paraît que tu es désormais intime avec Erri De Luca⁴ ?

Il a souvent parlé de moi, dans ses livres et dans des émissions aussi. Dans son dernier livre⁵, il a parlé de moi alors qu'il ne me connaissait pas encore ! Je t'explique : le procureur a fait une déclaration disant qu'on peut pardonner au barbier de Bussoleno de jeter des pierres, de couper les grilles du chantier, mais qu'à l'écrivain, à l'intellectuel De Luca, on ne peut pas pardonner⁶. Alors De Luca a dit : « mais merde, c'est qui ce barbier ? » Alors on s'est rencontrés ! Moi j'ai fait une déclaration après ma sentence : « Trois ans et deux mois de prison ! Heureusement qu'ils doivent me pardonner, qu'est-ce que ça serait s'ils ne me pardonnaient pas ! »

Comment s'est passé le procès ?

Au début, ils m'accusaient d'avoir blessé 17 policiers, puis au procès ils ne m'en ont plus donnés que huit. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi ils m'ont donné toutes ces années : trois ans et deux mois de prison ! Il me venait l'envie d'enlever ma chaussure et de la lancer sur ce monsieur le juge. Mais tu te contrôles. Les avocats ont fait une analyse balistique : entre moi

4 - L'écrivain italien Erri De Luca comparait mercredi 28 janvier 2015 au tribunal de Turin pour « incitation au sabotage » pour avoir déclaré en 2013 dans une interview au site italien du *Huffington Post* que la ligne à grande vitesse devait être « sabotée ».

5 - *La parole contraire*, Gallimard, 2015.

6 - « *Al barbieri di Bussoleno possiamo perdonare si dice di tagliare les reti, a un poeta, a un intellettuale come lui, no.* » Audience préliminaire du 5 juin 2014 à Turin, déclaration du procureur au *Corriere della sera*.



Il faut que vous veniez à la boutique voir un autre cadre. Tu connais le personnage de jeu vidéo, Super Mario Bros ? Alors, je m'appelle Mario, donc... Sur le dessin, il y a un Super Mario gigantesque, les policiers qui m'attaquent de tous les côtés et moi qui les écrase ! C'est une fille qui me l'a amené, j'ai pas compris tout de suite. « Voilà un cadeau pour toi, Mario ! » Je l'ai regardé et quand j'ai compris, je lui ai dit : « tu es exceptionnelle, je te remercie de tout mon cœur ». Je ne la connaissais même pas.

et les policiers, il y avait 54 mètres. Erri De Luca, pour se moquer de moi, quand je suis allé le voir sur scène à Rivalta, il m'a dit : « fais-moi voir le bras d'un champion olympique ! ».

Dans les pièces à conviction de la police, il y a de très beaux films de moi vers 14 heures. Je pourrais être acteur ! On me voit ramasser des pierres, les mettre dans un coin, en ramasser un bon paquet, en remplir mon sac à dos et commencer à les jeter. Mais ça ne correspond pas avec les déclarations des policiers qui disent avoir été blessés à 16h30. Avec ce procès, pour moi, ils ont voulu frapper la face propre du mouvement. Non pas que les autres soient sales, mais je veux dire, le barbier de Bussoleno, au casier

judiciaire vierge, qui n'a jamais eu affaire à la justice... Frappons-le lui pour donner un exemple à tous les autres. Comme on a frappé Mario, on peut frapper n'importe qui, vous êtes prévenus !

Comment étaient les relations avec tes avocats ?

Exceptionnelles ! Ce n'est pas un rapport entre avocats et clients, c'est un rapport d'amitié. L'autre fois, Cristina⁷ est venue, on s'est retrouvés devant la Credenza⁸, on s'est embrassés, c'est de l'amitié. On ne se connaissait pas avant. Nous les No TAV, nous avons beaucoup d'avocats. Les deux miens, Cristana et Manuele, sont pour moi et quelques autres, on se les partage. C'est vraiment un rapport d'amitié. Ils travaillent gratuitement, ils y passent beaucoup de temps, et ils font le travail avec passion parce qu'ils croient à la cause du No TAV. De temps en temps, je leur coupe les cheveux, c'est une belle relation, quelque chose que je ne croyais pas possible. Je ne croyais pas qu'à 62 ans... C'est clair que c'est pas bien d'aller en prison, mais ça t'enseigne quelque chose.

Le fait d'être allé en prison, ça a changé ton point de vue sur les sept inculpés de terrorisme⁹ ?

Je n'ai pas eu à changer d'idée parce que je suis avec eux. Mon idée est la même que la leur. Je trouve

7 - Une des avocates de Mario.

8 - Pizzeria-bar de Bussoleno, lieu de rencontre et d'organisation majeur du mouvement No TAV.

9 - Ces sept personnes sont accusées d'avoir participé à une attaque nocturne du chantier de la Maddalena au cours de laquelle une génératrice a été incendiée.

absurde qu'ils aient pu les garder en prison de cette manière. C'est honteux, si c'est ça l'État, si c'est ça la justice... Comment ça se fait que des gars inculpés d'avoir brûlé un générateur sont encore dedans, et que d'autres qui ont tué des innocents soient déjà sortis ? On est hors de toute règle. Je n'ai pas eu besoin de changer d'idée, mon idée est la leur. Je ne les connais pas, mais je suis avec eux.

Tu penses que tu vas retourner en prison ?

Alors moi, la sentence de trois ans et deux mois, j'en ai rien à foutre, ils veulent me mettre dedans, qu'ils me mettent dedans j'en ai rien à foutre, excusez-moi du terme, mais s'ils veulent un martyr ils l'auront. Mon problème, c'est si ces bâtards touchent à ma maison, s'ils la saisissent. Ce qu'ils m'ont demandé pour le moment, l'acompte provisionnel, le mouvement le couvre, mais d'un instant à l'autre ils peuvent me demander des dizaines de milliers d'euros... Le mouvement m'a déjà dit : Mario, reste tranquille, nous avons l'argent, on paiera. Mais moi ce qui me préoccupe c'est la maison, parce que s'ils me prennent la maison, c'est le sacrifice de toute une vie, ça ne me concerne pas seulement moi, ils touchent à toute ma famille. Là je dois donner 7000 euros de provisionnel et ils m'ont demandé 30.000 euros pour les policiers. Bon, pour ça ils doivent faire un procès au civil et mes avocats m'ont expliqué que ce n'était pas si simple pour eux. Mais le problème c'est que pour les 47 inculpés, le procureur a demandé 1,2 million d'euros, où tu vas chercher 1,2 million ?

Vraiment, je te le dis, ils peuvent me faire faire deux mois, trois mois, ce n'est pas que je dise que j'irais volontiers mais c'est le cadet de mes soucis, si ils croient, en me faisant ça, qu'ils peuvent me toucher, non, ils ne me feront pas changer d'idée, ils ne me feront rien changer. Parce que je sais que je suis dans le vrai, les gens autour m'aiment, que demander de plus dans la vie ? Ces juges qui obéissent au PD¹⁰, qui sont-ils ? Pour moi, ce qui compte, c'est les gens autour, tous me saluent, tous m'aiment bien, c'est ça qui m'importe. Je ne dois rendre de comptes à personne, seulement aux gens qui m'entourent. Je vais dans ma rue et je vois que les gens sont avec moi. Quand des gens à la boutique me disent : « tu n'as pas perdu de clients ? » Non, je n'en ai pas perdu, au contraire j'en ai plus, parce que je suis sincère, je parle. Je défends mes idées, c'est pas parce que tu es mon client et que tu penses autrement que je cherche à te contrer, non, je te respecte, on discute, on parle, etc. Mais tu as ton idée et j'ai la mienne. Par exemple, j'ai un tas de clients Si TAV, et avec eux il faut parler, parce que si je ne parle qu'avec des No TAV, on dit les mêmes choses, et moi au contraire je veux la confrontation. Le procureur a dit que j'étais un professionnel de la violence ! Tu te rends compte ! Je le dis à tout le monde dans ma boutique : faites attention, je suis un professionnel de la violence ! Et pourtant j'ai toujours plus de clients.

COURTE CHRONOLOGIE DE LA LUTTE NO-TAV

À l'aube des années quatre-vingt dix, les habitants de la Val Susa apprennent qu'ils sont un « maillon manquant » sur le « corridor 5 », un projet de connexion entre les lignes TGV reliant Lisbonne à Kiev. Sur le tronçon Lyon-Turin, le projet implique le percement d'un tunnel de 57 km reliant la vallée de Susa à celle de la Maurienne.

1990 / 2002 – Les prémices de la lutte

À partir de 1991, un important travail d'information sur les méfaits du TAV est réalisé dans la vallée. Grâce à celui-ci et à la forte implication des maires, dès 1996 les manifestants No TAV se comptent par milliers. En 1996-1997, une première série de sabotages est menée contre du matériel lié au TAV, contre l'autoroute et des antennes relais. Au printemps 1998, trois personnes sont arrêtées sous régime antiterroriste pour ces actes, deux d'entre elles, Sole et Baleno, se suicident. Les accusations à leur encontre s'écrouleront par la suite. À la fin des années quatre-vingt dix, les premiers comités No TAV sont créés et les campings estivaux commencent dans la vallée, et se poursuivent jusqu'à nos jours.

2003 / 2005 – Premières batailles populaires

Dès 2003 des initiatives No TAV prennent pour cible les premiers forages qui commencent dans la vallée. C'est à cette occasion que les emblématiques *presidi*, ces cabanes occupant et défendant les lieux des forages, commencent à fleurir dans la vallée.

La bataille de Seghino : Le 30 octobre 2005, après avoir réussi à empêcher l'arrivée d'une foreuse, les No TAV négocient le retrait des forces de l'ordre acculées. Mais à la nuit, malgré la parole donnée, la foreuse est tout de même installée. Le lendemain, les routes et les gares de la basse vallée sont bloquées par les manifestants. L'État italien place la zone où travaille la foreuse sous occupation militaire.

La libre république de Venaus : Un mois plus tard, un *presidio* permanent est bâti à Venaus où doit commencer le chantier d'un tunnel d'exploration. Le lendemain matin, la police s'installe sur des terrains voisins et contrôle les routes alentour. Le *presidio* reste cependant occupé. Mais le 6 décembre, les forces de l'ordre mènent un raid nocturne causant de très nombreux blessés chez les No TAV. Dès le lendemain matin, les habitants bloquent l'autoroute, les nationales, la voie ferrée. Des barricades sont érigées partout jusque dans les plus petites rues des villages, et une grève générale est déclenchée. Le 8 décembre, un cortège de 70.000 personnes conflue sur les terrains de Venaus d'où elles chassent les troupes d'occupation.

2006 / 2010 – L'entracte

Suite à cette incroyable victoire, le statu-quo sur le terrain va durer 5 ans durant lesquels le mouvement va continuer un travail de fond. En face, des tractations politiques sont entamées avec les élus de la vallée pour les éloigner du mouvement. « L'observatoire » est créé pour aménager le projet et proposer des compensations. Le projet est remanié, puis relancé en 2010.

2010 / 2011 – L'empire contre-attaque

Une nouvelle campagne de sondages commence : 96 devaient être réalisés dont 36 dans la vallée, en réalité seuls cinq seront menés à bien. La multiplication des lieux à défendre entraîne la multiplication des *presidi*. Le 22 mai 2011, les No TAV s'installent à la Maddalena, le site où doivent commencer les travaux. Derrière les barricades la « Libre république de la Maddalena » voit le jour : campement, territoire autonome, espace de fêtes et de débat. Le 27 juin, 2500 policiers viennent mettre fin à ces 35 journées inoubliables. Ils construisent rapidement un fortin dans lequel ils se barricadent. Le 3 juillet, 70.000 personnes tentent de reproduire l'exploit de Venaus et de reprendre la place, en vain. Jusqu'à la fin de l'année, un nombre incalculable de marches, attaques et initiatives diverses maintiendront la pression sur ce qui n'est encore qu'un « non-chantier ».

2012 – La vallée est partout

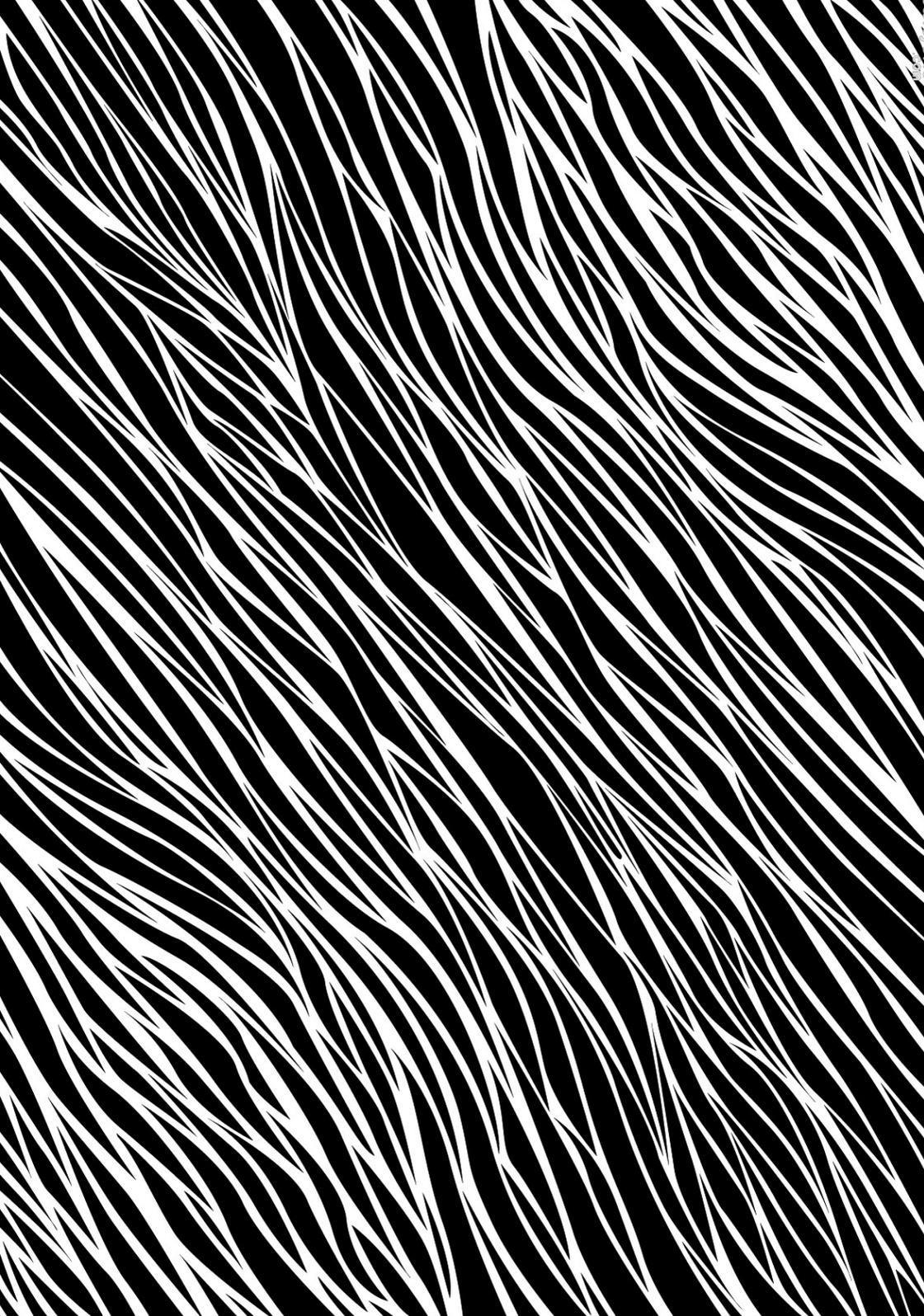
L'année commence avec la rafle, le 26 janvier, d'une quarantaine de No TAV dans toute l'Italie ; l'opération policière concerne les affrontements du 27 juin et du 3 juillet. La solidarité est immédiate et massive. Le 25 février, une manifestation de 75.000 personnes marche de Bussoleno à Susa et affirme : « Nous sommes tous des black blocs ! »

Deux jours plus tard, à l'aube, pour étendre le périmètre du chantier, la police attaque un *presidio*. C'est au cours des affrontements que Luca tombe foudroyé en tentant d'échapper à un policier qui voulait le déloger du pylône électrique où il s'était réfugié. Immédiatement, l'autoroute

est occupée et de nombreuses barricades bloquent les axes de circulation de la vallée durant trois jours. De nombreuses actions de solidarité sont menées partout en Italie. Quelques jours plus tard, Luca sort du coma.

2013 / 2015 – Sabotages et procès

Les procédures judiciaires se multiplient, un millier de procès sont en cours contre des habitants de la Val Susa. Le 13 mai 2013, lors d'une attaque nocturne, un groupe parvient à pénétrer dans l'enceinte du chantier et à incendier une génératrice. Jusqu'à l'automne 2013, de nombreux sabotages sont menés dans la Val Susa contre des entreprises participant au chantier du TAV. En décembre 2013, puis en juillet 2014, sept personnes sont arrêtées sous procédure anti-terroriste pour le sabotage de la nuit du 13 mai. L'assemblée No TAV revendique la pratique du sabotage, et plus particulièrement celui-ci, au travers le slogan « cette nuit-là nous y étions tous ! » Une grande campagne de solidarité est menée dans toute l'Italie. Les sept sont condamnés à des peines fluctuant entre 34 et 42 mois de prison. Les accusations de terrorisme sont abandonnées et ils sont placés en arrestation domiciliaire. Courant décembre 2014, des sabotages frappent les voies ferrées italiennes à Bologne et Florence. Un mois plus tard, au cours du maxi-procès pour les journées de 2011, 47 inculpés No TAV sont condamnés à plus de 140 années de prison et des centaines de milliers d'euros de dommages et intérêts. La question de comment faire face à cette pluie d'amendes et de condamnations devient un enjeu majeur du mouvement.



« Alors je commence à laisser mes compagnons de cellule, mais je te jure que ça me plaisait pas, j'ai commencé à saluer les uns et les autres, et à un moment on entend le gardien crier : "Nucera, tu veux sortir ou rester là ?", et je réponds : "vous m'avez emmené ici, vous m'avez fait rencontrer plein d'amis et maintenant vous voulez me chasser dehors sans que je les salue ! Si vous voulez fermer les cellules, fermez-les, je resterai encore une nuit ici, mais je dois tous les saluer avant de m'en aller". »



La ZAD de Notre-Dame-des-Landes et le mouvement No TAV en Val Susa (Italie) ont bouleversé la pensée et l'agir politique de leurs pays respectifs. Afin que l'expérience de ces luttes circule simultanément aux slogans et à l'enthousiasme, nous avons entrepris, après *Constellations*, l'écriture d'un nouveau livre à paraître début 2016. Il donnera la parole aux tenants de ces mouvements dont l'opiniâtreté ne s'est pas démentie depuis plusieurs décennies. D'ici la sortie du livre, certains entretiens réalisés pour cet ouvrage seront publiés mensuellement, afin de participer aux réflexions autour des luttes en cours. Ils seront disponibles, entre autres, sur le site <https://constellations.boum.org/>.

Collectif Mauvaise Troupe